

Café Philo à la Maison Güth de HOSTE

Retour sur la séance n°4, du 31 janvier 2019 Auteur : Jean-Yves Trépos

Document de synthèse comportant une bibliographie, rédigé à la demande des participants.

Nombre de présents : 22

Sujet de la discussion : « La désobéissance peut-elle être utile ? »

*
* *

Quels présupposés ?

- Que la réponse soit spontanément négative, alors qu'elle tend à être spontanément positive.
=>nous invite à penser avec distance par rapport à l'événement auquel fatalement nous pensons.
- Que LA désobéissance est un phénomène homogène et que, quelles qu'en soient les variantes, on a affaire à une essence¹ alors que peut-être faudrait-il en rechercher des formes diverses et seulement apparentées.
- Pourquoi ne pourrait-on pas poser la question inverse (l'obéissance peut-elle être utile ?) ?
- N'y a-t-il pas d'autre qualification pour la désobéissance que l'utilité ? Ex : le courage, la justesse ou la justice, la légitimité et peut-être d'autres encore.
- Enfin, il y a la question de la possibilité (« peut-elle ») qui invite à rechercher des conditions d'exercice adéquat de la désobéissance².

Quels enjeux ?

- L'actualité sociale (les manifestations de gilets jaunes) et les discours convenus sur l'indiscipline des adolescents d'aujourd'hui (en particulier à l'école et au collège) invitent à une réflexion sur les permanences et les changements du rapport à l'autorité.
- Des événements historiques célèbres où l'« obéissance aveugle » (le nazisme³, le djihadisme) et la désobéissance de groupes sociaux (anarchistes, guerre des paysans en Allemagne menée par Thomas Munzer⁴) ou d'individus charismatiques (Gandhi, Rosa Park, Mandela, De Gaulle) nous incitent à chercher une relation entre : justice, changement social et désobéissance. A contrario, l'obéissance pourrait-elle être « lucide » et la désobéissance pourrait-elle être « bornée » ou « butée » ?
Y a-t-il des figures emblématiques de la désobéissance ? Le « Juste de Bordeaux » (le consul Aristides De Sousa Mende⁵)

¹C'est l'une des attitudes de pensée qui s'offriront souvent à nous au cours de notre réflexion en commun au Café philo (et plus généralement dans la vie) : si la recherche de l'essence d'un phénomène est légitime, elle nous conduit souvent à rassembler des manifestations de la réalité qui ne sont peut-être qu'apparentées et à en dissocier d'autres qui mériteraient pourtant d'être plus nettement reliées à ce phénomène. Cela se traduit souvent par l'affirmation que « la nature » de ce phénomène est telle ou telle.

²Entre le diagnostic de possibilité et la recherche des conditions de possibilité, il y a une différence importante que nous retrouverons, là encore, souvent. C'est la pensée en termes de Critique (de la raison pure, de la raison pratique, de la faculté de juger) inaugurée par Kant qui conduit à s'interroger sur les conditions de possibilité d'une connaissance.

³Voir l'invocation par Eichmann, au cours de son procès, d'un devoir supérieur d'obéissance, qu'il prétendait tenir de la philosophie de Kant (voir l'analyse qu'en donne Hannah Arendt).

⁴Cette révolte, commencée en 1525 a été analysée par plusieurs auteurs : ce fut le cas d'Engels et tout récemment d'Eric Vuillard (voir biblio). A noter une incidence de cette guerre des paysans dans notre région : Holving, Rémering et Loupershouse prirent fait et cause pour les gueux (Société d'Histoire du Pays Naborien).

⁵Consul du Portugal à Bordeaux en 1940, il choisit en conscience de donner des passeports portugais à des réfugiés (juifs pour la plupart), puis à tous ceux qui en faisaient la demande, désobéissant ainsi à la circulaire de Salazar, mais affirmant respecter l'esprit de la constitution de son pays. Après avoir ainsi sauvé des centaines de

Comment réfléchir sur le cas d'Antigone ? A quoi obéit-elle quand elle désobéit : à sa conscience ou à son sens de la tradition⁶ ?

Doit-on réfléchir à partir de cas emblématiques⁷ ?

-La désobéissance n'est-elle qu'une pratique (opportune, opportuniste) que l'on théorise après coup ou une théorie qu'on applique ?

Quels concepts ?

*Concept central

-La désobéissance est une notion commune jusqu'à ce que les écrits (et les pratiques) de Thoreau n'en fassent un concept (lié à « civile » ou plutôt « civique » : « *civil disobedience* »). Concept plus anciennement établi, celui d'obéissance.

*Concepts auxiliaires

-L'utilité : concept longtemps dévalorisé dans la tradition philosophique (critique de Platon contre les sophistes) et réhabilité par l'utilitarisme⁸ (Bentham, Stuart Mill) et par le pragmatisme⁹ (Charles Sanders Peirce, William James, James Dewey).

-La soumission et son opposé l'insoumission : il fait la part du volontaire et de l'involontaire (voir : la servitude selon La Boétie et Accardo¹⁰) et pose la question du consentement.

-L'autorité : ce n'est pas le pouvoir, même s'ils peuvent être confondus. Cf Arendt : « *S'il faut vraiment définir l'autorité, alors ce doit être en l'opposant à la fois à la contrainte par force et à la persuasion par arguments. (La relation autoritaire entre celui qui commande et celui qui obéit ne repose ni sur une raison commune, ni sur le pouvoir de celui qui commande ; ce qu'ils ont en commun, c'est la hiérarchie elle-même, dont chacun reconnaît la justesse et la légitimité, et où tous deux ont d'avance leur place fixée.)* »

-La civilité : faut-il distinguer entre « civil » et « civique » ?

*Le réseau conceptuel de la question

Désobéissance en rapport avec ses effets (utile, inutile)

Désobéissance en rapport avec son déclencheur (conviction, occasion)

Désobéissance en rapport avec ses modalités (degrés d'insoumission)

personnes, il finit par être obligé de rentrer au Portugal, où il fut jugé et mourut dans la misère.

6 L'usage, au XX^e siècle (et même dans l'excellent livre récent de Frédéric Gros : cf. biblio) est de considérer qu'Antigone se dresse contre l'abus d'autorité de l'Etat et donc de la voir comme un symbole de la désobéissance au nom de la liberté ou des droits de l'individu. Hegel avait un point de vue différent et très intéressant : Antigone réclame un traitement égal pour les lois de la tradition (il faut enterrer ses morts pour les replacer dans la lignée) et pour celles de l'organisation sociale (Hegel dit : équilibre de la loi divine et de la loi humaine). Pour elle, aucune trahison (celle de l'un de ses deux frères) ne justifie qu'on se soustraie à cette Loi. Autrement dit, Antigone ne se pense pas comme quelqu'un qui désobéit puisque, pour elle, c'est Créon, son oncle, qui désobéit à l'harmonie loi humaine / loi divine. Pour Hegel, cette attitude réactionnaire est l'indicateur d'une rupture de l'harmonie au sein de la Cité grecque et l'annonce du passage au monde romain. Ce qui n'empêchait pas Hegel d'admirer le courage d'Antigone et d'être un lecteur régulier de la pièce de Sophocle.

7 C'est un sujet de réflexion voisin : quelle valeur accorder aux exemples ? qu'est-ce qu'un exemple qui devient un emblème ? faut-il être exemplaire pour donner l'exemple ?

8 Comme le pragmatisme, l'utilitarisme est attentif aux conséquences de l'action qu'on analyse. Il s'agit à la fois d'une philosophie morale (une visée du bien-être) et d'une philosophie économique (une conception instrumentale de la production), dont le principe est de maximiser le bien-être de tous (ce n'est donc pas le sens plat du mot « utile », puisqu'ici l'utilité est fonction de l'intérêt de la collectivité).

9 Le pragmatisme est un courant philosophique (et bien plus tard, sociologique) pour lequel les effets de l'action qu'on examine sont décisifs pour juger de sa vérité. Par exemple, dans une controverse, il faudrait se demander si les différences entre les thèses en présence conduisent à des différences en pratique. Si ce n'est pas le cas, la controverse est sans intérêt. C'est une pensée bien plus subtile qu'il n'y paraît et il faut noter que Dewey est l'un des piliers de la réflexion sur l'école moderne. Le philosophe pragmatiste contemporain le plus stimulant est Richard Rorty.

10 Par allusion, à l'envers, au livre de La Boétie, le sociologue Alain Accardo a cherché à établir que la « servitude » (en fait : l'assujettissement) des membres d'un groupe social dominé n'était pas le résultat d'une quelconque lâcheté ou d'une faiblesse ou d'un manque de moyens, mais d'un consentement involontaire (parce qu'inaperçu) aux enjeux qu'ils ont intériorisés au cours de leur parcours de membres de ce groupe.

Quelles définitions ?

Désobéir, c'est refuser délibérément de se conformer à une loi, un règlement, un ordre ou une norme.

⇒ On pourrait nuancer : entre le « délibérément » qui prend en compte une contrainte, après réflexion et le « délibérément » d'un état d'esprit d'insoumission.

La désobéissance civile est une initiative publique qui permet d'interroger le bien-fondé d'une loi sans que soit remise en question la légitimité de l'autorité publique. Rawls : « *un acte public, non violent, décidé en conscience, mais politique, contraire à la loi et accompli le plus souvent pour amener à un changement dans la loi ou dans la politique du gouvernement* » *Théorie de la justice*, Seuil, 1997, p. 405

Rôle de la place publique¹¹ (Arendt) : pour la conscience individuelle, l'exigence est de ne pas soutenir ce qui paraît injuste. Or, rien ne dit que ce que l'on trouve injuste le soit pour tous, tant qu'on ne l'a pas publiquement soumis à d'autres.

Faut-il distinguer entre :

- rébellion (refus d'obéir, manifesté en face à face)
- révolte (refus d'obéir en référence à un principe)
- révolution (refus d'obéir en référence à un projet) ?

En fait c'est un continuum : de la rébellion à la révolution.

Mais la désobéissance « caractérielle » (= « moi je suis un désobéissant dans l'âme ») est-elle réductible à tout cela ?

Quel débat ?

***Première forme : on peut suivre le réseau conceptuel (déclencheur, modalités, effets)**

- en commençant par le déclencheur (qu'est-ce qui est à l'origine de la désobéissance ?) ;
 - parmi les déclencheurs, on peut trouver tout aussi bien des phénomènes très globaux (sentiment d'injustice devant une discrimination généralisée) que des événements très ponctuels et/ou personnels ; on peut aussi distinguer entre les personnes ou groupes qui déclenchent la désobéissance (les lanceurs d'alerte) et celles ou ceux qui les suivent.
 - On peut schématiquement distinguer quatre modalités dans la dénonciation d'une injustice conduisant à une désobéissance : parce qu'on est soi-même touché, [1] qu'elle soit commise par une personne connue (un ennemi personnel) ou [2] par un anonyme (un ennemi structurel, par exemple une ethnie) et la dénonciation d'une injustice plus indirecte, c'est-à-dire [3] celle qui touche tout un groupe ou une classe (et qu'on intègre dans un combat politique) ou bien [4] celle qui touche l'idée qu'on se fait de l'humanité à travers le spectacle concret d'une discrimination.
- en poursuivant par l'examen des modalités (y a-t-il des degrés de désobéissance ?)
 - Comment passe-t-on de la désobéissance individuelle à la désobéissance collective (aujourd'hui : par la pétition en ligne, puis les regroupements) ?

¹¹ Bien sûr, il s'agit de la place publique comme l'ensemble des moyens et lieux d'expression de confrontation des opinions, plus que leur lieu (la place Tahrir ou Maidan, par exemple ou la place de la Bastille ; ou les ronds-points) – c'est ce sens dont se réclame le mouvement fondé par Raphaël Glucksmann. En ce sens l'interaction en public de plusieurs individus n'est pas nécessairement « publique » si elle n'engage pas un principe supérieur (par exemple : l'intérêt général).

-Cela pose aussi la question des liens entre les individus (liens forts / faibles / absents / occasionnels¹²) : une désobéissance collective peut-elle combiner ces liens ou au contraire n'en suppose-t-elle que tel ou tel ?

-Les principaux actes de désobéissance civile aujourd'hui :

*le droit des étrangers (l'aide aux clandestins, le combat contre les expulsions, le refus de la délation, l'opposition aux arrestations planifiées) ;

*et celui de l'extension des droits politiques et sociaux des citoyens qui se mettent dans l'illégalité :

en lien avec une ONG (anti-nucléaires, de Greenpeace, des faucheurs d'OGM, DAL ;

en rapport à un sentiment d'atteinte aux libertés (refus de l'interdiction de l'euthanasie, le fichage ADN de militants politiques ou de l'injonction faite aux journalistes de livrer leurs sources).

-en terminant par les effets (est-ce utile ou inutile – en rappelant qu'on prend l'utilité au sens pragmatiste ?).

-Au cours de la discussion, il est apparu nécessaire de préciser « qui » était le bénéficiaire de l'utilité, ce qui nous renvoie largement aux quatre modalités exprimées ci-dessus [n].

***Deuxième forme : on peut s'intéresser à des questions disparates sans souci de parvenir à un schéma cohérent**

-A propos d'un éventuel impératif de désobéissance.

- opposition Kant / Benjamin Constant sur le droit de mentir par humanité :

*Constant (on ne doit la vérité qu'à celui qui a droit à la vérité. Or nul n'a droit à la vérité qui nuirait à autrui.)

*Kant (exigence inconditionnelle de vérité, quelque désavantage qu'il en résulte). Kant tire l'obéissance politique de l'obéissance morale (inconditionnalité de la raison pratique).

-du droit à la désobéissance et du devoir de désobéissance (criminels nazis ; ex-Yougoslavie au TPI).

-désobéissance et responsabilité : personne ne peut me remplacer pour désobéir. Désobéir c'est obéir à soi-même (F. Gros). Désobéir par souci de soi.

-Kant / Thoreau :

*Kant (la désobéissance reste théorique comme résultat éventuel de la critique) ;

*Thoreau (« *Je crois que nous devrions être hommes d'abord et sujets ensuite. Il n'est pas souhaitable de cultiver le même respect pour la loi et pour le bien. La seule obligation qui m'incombe est de faire à toute heure ce que je crois être bien.* »)

-A propos du consentement et de l'obéissance :

-consentement et obéissance : « *Notre modernité très certainement a inventé des formes d'obéissance surnoisées, subtiles, presque invisibles, on pourrait même dire « douces ». Au fond, on nous fait obéir de plus en plus en nous rendant prisonniers de notre propre désir (le nouveau paradigme pour penser l'aliénation, ce n'est plus l'exploitation, mais*

¹²C'est l'économiste et sociologue Mark Granovetter qui a formalisé ces distinctions en prenant le cas de la recherche d'emploi. Selon lui, dans une situation de mono-industrie (comme ce fut le cas en Lorraine), on trouvera plus facilement du travail en utilisant son réseau de connaissances voire sa famille (= « les liens forts »), alors que lorsque l'économie est diversifiée, il est plus efficace d'utiliser les instances spécialisées, avec lesquelles on n'a pas vraiment de liens personnels (= « les liens faibles »). Un autre sociologue américain a montré l'intérêt, dans une société à forte revendication individualiste comme la nôtre, de regarder aussi le rôle des rencontres inattendues, accidentelles (= « les liens circonstanciels »), qui peuvent être à la fois très forts et très éphémères. Sous cet angle, on peut se poser la question : à quel type de lien les amitiés nouées sur les ronds-points par les « gilets jaunes » ressortissent-elles ?

l'addiction), de telle sorte que c'est en cherchant à satisfaire ses propres envies, constamment sollicitées, que chacun se révèle le plus docile. Je crois qu'on a là le secret de la gouvernamentalité libérale : on ne gouverne plus en imposant de force des décisions à des volontés qui s'efforcent de leur résister, mais en prenant appui sur les désirs de chacun. Ou on pourrait dire encore : il ne s'agit plus de « vouloir qu'on fasse », mais de « faire qu'on veuille », c'est-à-dire qu'on aménage un milieu pour favoriser tel ou tel comportement. C'est quand chacun croit dévaler sa pente personnelle qu'il obéit le mieux. » (F. Gros)

-à quoi consent-on dans une société : à ce qu'elle est au temps « t » ou au fait qu'on la veuille possible (« faire société ») ?

Désobéir c'est peut-être engager une refondation de la société. Mais ensuite tout reste à faire.

-L'obéissance selon Spinoza, oblige à déconstruire l'idée d'un impératif de désobéissance.

*Tout le monde peut obéir (à un commandement), parce que c'est simple : « *Tous absolument peuvent obéir, en effet, alors que bien peu, comparativement à l'étendue du genre humain, parviennent à la pratique habituelle de la vertu sous la conduite de la raison.* » (Traité Théologico-Politique, ch. 15, part. 10). L'obéissance joue le rôle d'une régulation face à la diversité des situations, qui est potentiellement explosive (sentiment d'injustice). En ce sens, il faut que l'obligation soit simple et la raison n'a pas à intervenir dans le cas de l'obéissance (mais elle ne serait pas nécessairement opposée à ces ordres). Le pendant de l'obéissance n'est pas la raison mais la croyance (« *Celui qui est véritablement obéissant a nécessairement une foi véritable et salvatrice.* » TTP, ch.14, part 7).

*Tout le monde doit-il pour autant obéir à toute règle quelle qu'elle soit ? Sur le plan des règles de la nature, la question ne se pose pas : nous avons intérêt à obéir aux lois de la pesanteur et à connaître le mieux possible ces règles naturelles. Quant aux règles de vie en commun, le critère de leur vérité est de conduire à justice et charité : l'ignorant (aidé par la Bible, il rejoint une communauté dont il tire la force que sa raison ne lui donne pas) et le sage (aidé par l'exercice de sa raison), par des chemins différents donc, peuvent tous deux s'y attacher, parce que « la pierre de touche » en est l'action accomplie (l'œuvre) et non la pensée qu'on en a, qui reste hors du contrôle politique ou religieux. On peut ainsi obéir en se conformant aux ordres d'un Souverain (divin ou profane), en tant qu'on est « sujet d'obéissance » (*subditus*) et obéir à la suite d'un examen intérieur en tant qu'on est sujet rationnel (*subjectus*) – même si en fait les tentatives du Souverain politique pour contrôler les pensées sont nombreuses.

*La désobéissance ne saurait donc résulter d'un impératif, même au nom de la raison et par ailleurs les occasions de désobéir sont le plus souvent le résultat de mauvais exercice du jugement.

-Sur l'évolution historique de la question :

On peut raisonner historiquement à partir décalage temporel entre la désobéissance civile aux USA (1866), dans les colonies anglaises (début XX^e) et en Europe (fin XX^e). En allant plus loin : son caractère récurrent repose sur l'émergence de théories de la liberté politique, mais celles-ci s'inscrivent dans deux conceptions différentes de la démocratie libérale (USA : permettre à tout individu de mener sa vie sans être trop importuné par l'Etat, faute de quoi la désobéissance est légitime ; France : participer librement à la vie politique, donc n'avoir pas besoin de la désobéissance pour se faire entendre¹³).

¹³ En France, les cas emblématiques d'insoumission collective, aussi divers soient-ils (par exemple : la Résistance, le réseau Jeanson pendant la guerre d'Algérie, « le manifeste des 343 salopes ») apparaissent lorsque le plein exercice des droits démocratiques ne semble pas à la hauteur de la situation et à chaque fois ils entraînent des fractures au sein des porteurs de causes.

Quelles réponses possibles ?

Oui, l'utilité sociale et politique de la désobéissance peut être établie sur le court terme.

Mais plusieurs modes d'emploi sont possibles :

-son maintien comme aiguillon permanent et aléatoire de la démocratie ;

-sa pratique comme projet anarchiste ;

-sa transformation en projet politique,

mais il est difficile de mettre sur pied une théorie politique efficace de la désobéissance.

Cette notion reste profondément liée à une conception jusnaturaliste¹⁴ (= du droit naturel) où l'homme est « complet » à son entrée en société, où l'Etat doit lui garantir le maintien de ses droits et libertés et où y désobéir peut n'être lié qu'à un manquement par les autorités à ce devoir, sans considération de l'incomplétude ontologique de l'homme (l'homme est incomplet parce qu'il ne se construit qu'avec autrui ; cf. Ricœur¹⁵).

Quelles argumentations possibles ?

<un exemple parmi tant d'autres pour qui voudrait traiter la question comme un sujet>

1. L'inutilité de la désobéissance : improductive car difficilement collective ; dangereuse (donc contre-productive) ; immorale (Kant) ; illusoire (Spinoza).

-transition- Mais, la désobéissance n'est-elle pas circonstancielle (vécue comme une urgence) et donc difficile à déduire d'une doctrine de l'obéissance ?

2. L'utilité de la désobéissance : aiguillon personnel (le souci de soi) ou collectif qui produit un écart dans la société ; projet politique qui réunit des énergies ; exigence éthique qui produit une liberté.

-transition- Mais désobéir est-ce si facile : peut-on s'en tenir aux formes ostentatoires de désobéissance ?

3. La désobéissance peut être utile sous toutes ses formes pour autant qu'elle procède d'un constat d'urgence, qu'elle produise du commun et qu'elle accepte ses risques*. Si son surgissement est imprescriptible (ce n'est alors ni un devoir ni un droit), son utilité dépend de son étayage rationnel.

* Il faut se trouver « dans une situation d'urgence [comme] c'est le cas lorsqu'un seuil est en passe d'être franchi dans la dégradation de l'État de droit ; [...] que l'appel à la désobéissance civique, toujours fondé sur une décision individuelle, ne reste pas un geste de témoignage isolé, mais ouvre la possibilité d'une action collective et d'un changement du cours des choses ; ... [qu'elle] accepte ses propres conséquences : le risque qu'elle comporte pour ceux qui l'exercent, cela va de soi, mais aussi ses effets dans le champ politique » (Balibar, p. 20-21).

Bibliographie

(par ordre de difficulté, puis alphabétique)

14 Dans les théories du droit naturel (qui comportent plusieurs nuances importantes), on met l'accent sur le caractère universel et non arbitraire du droit, par opposition au droit positif (celui qui regroupe les lois d'une société donnée). Issu de la nature humaine, il est la source du droit positif, en ce que l'homme est cause volontaire de la société (théories du contrat social). De ce point de vue, l'homme du droit naturel est premier et entier, même s'il sera différent du fait du contrat de société.

15 Paul Ricœur aborde cette incomplétude de plusieurs manières. D'abord, concernant le soi, il distingue « *la mêmété* » (je ne suis pas le même à tous les moments de ma vie) et « *l'ipséité* » (malgré cela je reconnais que c'est bien moi) et c'est largement le fait que je puisse en parler à d'autres (« *l'identité narrative* ») qui assure cette liaison. Une autre occurrence de la relation à autrui peut être observée dans la relation éthique. Comme je l'ai suggéré en cours de discussion, l'éthique c'est d'abord une visée, alors que la morale est un ensemble de normes et dans les deux cas, les trois pronoms personnels (je, tu, on) sont investis différemment : pour l'éthique « je » me vise moi-même par la visée d'une vie bonne, je me vise en rapport avec un « tu » sur le mode de l'amitié et du souci et je me vise comme membre d'une l'institution (« on ») par la recherche d'une justice ; pour la morale, « je » suis renvoyé à moi-même sur le mode de l'obligation et non du désir ; « je » suis placé devant l'autre comme « tu », qui doit recevoir les mêmes égards que moi ; et « je » suis inscrit dans un ensemble de relations à l'institution qui impliquent des principes (notamment de justice). D'où, la phrase : « *l'Autre n'est pas seulement la contrepartie du Même, mais il appartient à la constitution intime de son sens* » (p. 380).

*Abordables

- Alain Accardo, *De notre servitude involontaire*, Paris, Agone, 2013 (2001).
Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann-Lévy, 1972.
Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Folio Histoire, 2002.
Albert Camus, « L'homme révolté ». In : *Essais*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1965.
Henry David Thoreau, *La désobéissance civile*, Paris, Éditions Climats, 1992.
Frédéric Gros, *Désobéir*, Paris, Albin Michel, 2018.
Etienne de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Payot, 2002.
Albert Ogien, Sandra Laugier, *Pourquoi désobéir en démocratie ?*, Paris, La Découverte, 2010.
Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, « Points », 1996 [1990].

*Des travaux historiques ou sociologiques

-Sur la guerre des paysans

- Ernst Bloch, *Thomas Münzer, théologien de la révolution*, Paris, Les Prairies ordinaires, collection « Singulières modernités », 2012 (édition originale en 1921).
Eric Vuillard, *La guerre des pauvres*, Arles, Actes Sud, 2018.
Société d'Histoire du Pays Naborien, cahier n°38, « La guerre des paysans en Alsace et en Moselle », <http://www.shpn.fr/page105/page105.html>

-Sur la dénonciation et l'alerte

- Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, A.M. Métailié, 1990
Maryvonne David-Jougneau, *Le dissident et l'institution*, Paris, L'Harmattan, 1989.
Francis Chateauraynaud et Didier Torny, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Ed. de l'EHESS, 2013.

**Plus difficiles

- Etienne Balibar, *Droit de cité*, Paris, Éd. de l'Aube, 1998.
Emmanuel Lévinas, *Ethique comme philosophie première*, Rivages poche, Petite Bibliothèque, (Seuil, 1998)
Emmanuel Kant, « Métaphysique des mœurs ». In : *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1986.
Emmanuel Kant, « D'un prétendu droit de mentir par humanité ». In : *Œuvres III*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1986.
John Rawls, *Théorie de la justice*, Paris, Éditions du Seuil, 1987 (1971).
Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Folio Essais 2002 (1946)
Spinoza, *Éthique*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2005 (traduction de Robert Misrahi)
Spinoza, *Traité Théologico-politique*, Paris, PUF, 2005 (trad. Lagrée)